

BENOÎT XV

Lettre encyclique *In hac tanta*

A l'occasion du 12e centenaire de saint Boniface

14 mai 1919

A son Eminence le Cardinal Hartmann, Archevêque de Cologne, et aux autres archevêques et évêques d'Allemagne, sur saint Boniface, apôtre d'Allemagne et sur la parfaite et constante union de ce Saint avec le Siège apostolique, pour le douzième centenaire des débuts de sa mission apostolique chez les Germains.

BENOÎT XV, PAPE

Cher Fils et Vénérables Frères, salut et bénédiction apostolique.

Au milieu de tant d'épreuves et de difficultés de tout genre qui Nous accablent en ces temps si pénibles et « en plus de ces maux extérieurs, je suis assailli chaque jour par les soucis que me donnent toutes les Eglises » (II Cor. xi, 28), pour employer l'expression de l'Apôtre, Nous avons suivi avec la plus vive préoccupation et le plus grand soin, cher Fils et vénérables Frères, ces événements inattendus, ces manifestations de désordre et d'anarchie, qui se sont produits dernièrement chez vous et chez les peuples voisins, qui tiennent encore les esprits en suspens et dans l'incertitude de l'avenir.

En ces temps d'obscurité et de trouble, un rayon de lumière semble venir de votre pays, messager de bonne espérance et de joie, l'agréable souvenir du salut apporté, il y a douze siècles, à la Germanie par Boniface, héraut de l'Evangile par l'autorité du Pontife romain, et légat du Siège apostolique. C'est de quoi il Nous plaît de Nous entretenir présentement avec vous, pour notre consolation mutuelle et en témoignage de Nos paternelles félicitations.

Partageant avec vous cette espérance et cette joie, et en témoignage de Notre amour et de Notre paternelle bienveillance envers votre nation, Nous commémorons cette ancienne union du peuple allemand avec le Siège apostolique et Nous en désirons vivement le retour. Elle apporta à votre patrie les premiers linéaments de la foi et leur donna un superbe développement, lorsque fut confiée à un tel homme par le Siège apostolique la légation romaine bientôt ennoblie par la renommée singulière de ses actes et enfin confirmée par son sang.

Douze cents ans après ces heureux débuts de la religion chrétienne, Nous voyons à bon droit se préparer chez vous, autant que le comportent les circonstances de temps, des solennités sécu-

lares qui célébreront, par le souvenir reconnaissant des hommes et par de dignes louanges, cette ère nouvelle de civilisation chrétienne, commencée par la mission et la prédication de Boniface, développée par ses disciples et Ses successeurs, et d'où sortit le salut et la prospérité de la Germanie.

Nous savons, cher Fils et Vénérables Frères, que vous ne considérez ce doux souvenir et cette heureuse célébration du passé que pour perfectionner le présent et rétablir, pour l'avenir, l'unité et la paix religieuses que Nous désirons si vivement. Ces biens si grands, qui émanent seulement de la foi et de la charité chrétienne, furent apportés du ciel par le Christ, notre Dieu et Seigneur, et confiés à son Eglise et à son Vicaire sur la terre, le Pontife romain, pour les garder, les propager, les défendre. De là, la nécessité de l'union avec le Siège apostolique, union dont Boniface s'est montré le héraut parfait et le modèle ; de là aussi, l'existence de plus étroites relations d'amitié et de bons offices entre le Siège romain et votre nation que ce même Boniface a si remarquablement attachée au Christ et à son Vicaire Sur la terre.

Evoquant le souvenir de cette unité et de ce parfait accord, Nous désirons de tous Nos vœux les revoir s'établir chez tous les peuples, afin que « le Christ soit tout en tous » (Col. iii, 11).

Après tant de siècles, il est impossible de se rappeler, sans un vif sentiment de joie, ces choses rapportées si fidèlement par les écrivains de cette époque lointaine, en particulier par les compagnons de Boniface, notamment par l'évêque Willibald, et ayant trait soit aux vertus et aux œuvres de ce Saint, soit aux débuts et aux heureux progrès de sa mission en Germanie.

Instruit par une longue pratique de la vie religieuse qu'il avait embrassée, dès l'âge le plus tendre, dans sa patrie, ayant aussi un peu acquis l'expérience de la vie d'apostolat parmi les nations barbares par quelques essais, il comprit qu'il ne récolterait aucun fruit durable s'il n'avait le consentement et l'approbation du Siège apostolique et s'il n'en recevait sa mission et son mandat.

Aussi, après avoir refusé la très honorable dignité d'abbé et dit adieu aux religieux, ses frères, malgré leurs instances et leurs larmes, il partit, traversa un grand nombre de pays et, par les voies inconnues de la mer, atteignit heureusement au siège de l'apôtre Pierre. Il s'entretint avec le vénérable Pape occupant alors le Siège apostolique, Grégoire II, d'heureuse mémoire, « lui raconta son voyage, la raison de sa venue, le désir qui le tourmentait depuis longtemps ». Le saint Pape, « le visage souriant, les yeux pleins de mansuétude », accueillit ce Saint. Non seulement il l'admit plusieurs fois en audience, mais « il avait chaque jour avec lui d'importants entretiens » ; enfin, il lui confia, dans les termes les plus solennels et même par lettres officielles, la mission de prêcher l'Evangile aux peuples de la Germanie.

Ces lettres mêmes du Pontife expliquent mieux et mettent mieux en relief le but et l'importance du mandat que ne le font les écrivains de cette époque mentionnant cette mission « du Siège apostolique » ou « du Pontife apostolique ».

Les termes qu'il emploie sont empreints d'une telle gravité et d'une si haute autorité qu'on en trouve difficilement de plus expressifs : « Le but que se propose et que Nous a manifesté votre ardent amour du Christ, et votre foi très pure qui s'est révélée à Nous, exigent que Nous Nous servions de vous comme d'un auxiliaire pour répandre la parole divine que la grâce de Dieu

Nous a confiée. »

Puis il loue sa science, son caractère, son projet, et, de par la suprême autorité du Siège apostolique invoquée par Boniface lui-même, il conclut solennellement : « C'est pourquoi, au nom de l'indivisible Trinité, par l'inébranlable autorité du bienheureux Pierre, prince des apôtres, dont Nous avons reçu le magistère de doctrine et dont Nous occupons la place au Saint-Siège, Nous affirmons la pureté de votre loi et ordonnons que, par la grâce et sous la garde de Dieu..., vous vous hâtiez vers ces peuples qui sont dans l'erreur, pour leur enseigner la vérité et leur faire connaître l'avènement du règne de Dieu et le nom du Christ Notre-Seigneur. » Il l'avertit enfin d'avoir à observer dans l'administration des sacrements « la forme rituelle du Siège apostolique », et de recourir au Pontife romain dès qu'il en aurait besoin pour son ministère.

D'après cette lettre solennelle, qui ne comprendrait la bienveillance de ce saint Pontife et son affectueuse vénération envers Boniface, et sa sollicitude paternelle envers les Germains à qui il envoyait ce pieux prédicateur de l'Evangile, qui lui était si cher ?

La conscience de sa mission, jointe à son amour pour le Christ, poussait continuellement cet apôtre à l'action ; elle le consolait dans ses afflictions, le relevait dans ses découragements, lui inspirait confiance quand il désespérait de ses forces. On le vit bien dès son arrivée en Frise et en Thuringe, quand, d'après un écrivain de cette époque, « selon le mandat du Siège apostolique, il parla de la religion aux sénateurs, aux chefs du peuple, et leur montra le vrai chemin de la connaissance de Dieu et de la foi en lui ».

Cette conscience de sa mission le détournait de l'oisiveté, l'empêchait même de désirer le repos et de se fixer jamais en un lieu comme en un port tranquille ; elle le fit aller toujours au-devant des difficultés et des humbles travaux, uniquement pour procurer ou accroître la gloire de Dieu et le salut des âmes.

Ce respect et cette piété qui le rendaient soumis à la volonté du Siège apostolique auquel il rapportait les bienfaits de sa mission lui faisaient aussi envoyer à Rome des lettres et des messagers, de telle sorte que, dès le commencement de sa mission, « il fit connaître au vénérable Père apostolique tout ce que la grâce de Dieu avait opéré par son intermédiaire », et « demanda conseil au Siège apostolique en ce qui concernait les besoins journaliers de l'Eglise de Dieu et le bien du peuple ».

C'était un sentiment tout particulier de vénération qui le guidait en cela, comme il l'avouait ingénument dans sa vieillesse, au pontife Zacharie : « Avec le consentement et sur l'ordre de Grégoire I^{er}, de vénérable mémoire, je me suis lié par un vœu, il y a près de trente ans, à vivre dans l'amitié et au service du Siège apostolique. J'avais coutume de faire connaître mes joies et mes tristesses au Pontife romain pour louer Dieu ensemble dans le bonheur et pour recevoir la force de son conseil dans la peine. »

On trouve çà et là de précieux documents qui attestent un échange ininterrompu de lettres et un remarquable accord de volontés entre ce vaillant prédicateur de l'Evangile et le Siège apostolique, accord continué et favorisé par quatre Pontifes successifs de glorieuse mémoire.

Les Pontifes romains n'omettaient aucune occasion ni aucun soin pour aider et favoriser cet actif

légal, et Boniface, de son côté, ne négligeait rien, ne se relâchait ni de son zèle ni de son application pour remplir saintement et surabondamment la mission reçue de Pontifes qu'il vénérât et aimait comme un fils.

Le pontife Grégoire, considérant le développement du champ évangélique confié à Boniface et voyant blanchir la belle moisson des peuples qui avaient été reçus par lui dans la Sainte Eglise, décida de conférer à Boniface le couronnement du sacerdoce et de lui imposer l'épiscopat sur toute la province de Germanie. Boniface, qui avait pourtant résisté à son ami intime Willibrord, « accepta et obéit parce qu'il n'osait pas s'opposer au désir d'un si grand Pontife ». Le Pontife romain ajouta à cet honneur insigne une autre faveur toute particulière et digne d'être signalée à la postérité parmi les Allemands, car il accorda l'amitié du Siègre apostolique à lui et à tous ses sujets, et cela pour toujours. Grégoire avait déjà donné des preuves et des indices de cette amitié quand il écrivait aux rois, aux princes, aux évêques, aux abbés et à tout le clergé, aux peuples barbares ou nouvellement appelés à la foi, pour les inviter « à donner leur appui et leur concours à ce grand serviteur de Dieu, envoyé par l'Eglise catholique et apostolique pour porter la lumière aux nations ».

Cette amitié particulière entre Boniface et le Siègre apostolique fut confirmée par le pontife suivant, Grégoire III, lorsque Boniface lui envoya des messagers pour le féliciter de son élection : « Ils lui firent connaître le pacte d'amitié que son prédécesseur avait charitablement conclu avec Boniface et les siens » et « ils rassurèrent de l'entière dépendance de son humble serviteur pour l'avenir » et enfin, selon leur mandat, ils demandèrent que « le missionnaire dévoué bénéficiât encore, à l'avenir, de l'amitié et de l'union avec le saint Pontife et le Siègre apostolique ». Le Pontife accueillit les messagers avec bienveillance et, après leur avoir remis pour Boniface de nouvelles dignités, entre autres « le pallium de l'archiépiscopat, il les renvoya dans leur patrie comblés de présents et de plusieurs reliques de saints ».

On peut à peine narrer « la reconnaissance de cet apôtre pour ces signes d'affection et exprimer le réconfort que lui apporta cette bienveillance du Siègre apostolique à son égard ; touché par la miséricorde divine, il reçut des forces nouvelles pour entreprendre de plus grandes et difficiles choses : édifier de nouveaux temples, des hôpitaux, des monastères, des villages ; parcourir des régions nouvelles en prêchant l'Evangile ; établir de nouveaux diocèses et réformer les anciens, en extirper les vices, les schismes et les erreurs ; jeter partout les germes de la foi et de la vie chrétienne ; enseigner les vrais dogmes et les vertus et même amener à la civilisation des nations barbares souvent effrayantes de cruauté, en se servant de disciples qu'il avait formés à la piété et de quelques compatriotes venus d'Angleterre.

Au milieu de tous ces travaux immenses, ennoblé déjà par des œuvres remarquables et saintes, parmi les attaques, les malheurs, les inquiétudes journalières, malgré son âge qui l'incitait à se reposer après de si longs travaux, il ne donnait aucune prise à l'orgueil ni à l'amour du repos ; il avait toujours devant les yeux la tâche à accomplir et les ordres du Pontife. C'est pourquoi, « à cause de son intime union avec le Pontife apostolique et tout le clergé, il vint à Rome une troisième fois en compagnie de ses disciples pour s'entretenir avec le Père apostolique et se recommander aux prières des saints parce qu'il était déjà d'un âge avancé ». Cette fois encore, il fut affablement accueilli par le Pontife, « comblé de nouveaux présents et de reliques des saints »

et doté de précieuses et importantes lettres de recommandation, comme le prouvent celles qui sont parvenues jusqu'à nous.

Les deux Grégoire eurent pour successeur Zacharie, héritier de leur pontificat et de leur sollicitude envers les Germains et leur apôtre. Non content de renouveler l'ancienne union, il l'accrut en témoignant encore plus de confiance peut-être et de bienveillance à Boniface. Celui-ci se comporta de même avec Zacharie, comme en témoigne le nombre des messagers et des lettres amicales qui furent échangés. Entre autres choses qu'il serait trop long de rappeler, le Pontife s'adresse à son légat en ces aimables termes : « Très cher Frère, que votre sainte fraternité sache que Nous vous chérissons au point de désirer vous voir chaque jour auprès de Nous, pour être Notre associé, le ministre de Dieu et le dispensateur des Eglises du Christ. »

C'est donc à bon droit que l'apôtre de la Germanie écrivait, quelques années avant sa mort, au pontife Etienne, successeur de Zacharie : « Le disciple de l'Eglise romaine demande instamment et du plus profond de son cœur l'amitié et l'union avec le Siège apostolique. »

Mû par une foi robuste, enflammé de piété et de charité, Boniface garda toujours intacte, et il ne cessa jamais de recommander à ceux qu'il avait engendrés par la parole évangélique, avec une telle assiduité qu'il semblait vouloir la leur laisser comme testament, cette fidélité et cette rare union au Siège apostolique, fidélité qu'il semble avoir d'abord puisée dans sa patrie, dans le secret de la vie monastique, fidélité qu'il avait ensuite promise à Rome, par un serment, sur le corps du bienheureux Pierre, chef des apôtres, avant d'aborder les difficultés de la vie apostolique ; fidélité qu'il avait enfin montrée au milieu des périls et des luttes, comme la marque de son apostolat et la règle de sa mission.

C'est ainsi que, épuisé par l'âge et les labeurs, il se disait, bien humblement, « le dernier et le plus mauvais des légats que l'Eglise catholique, apostolique et romaine ait envoyés prêcher l'Evangile » ; mais il tenait bien haut cette mission romaine, et il se glorifiait en Dieu de cette légation et il aimait à s'appeler « le légat de la Sainte Eglise Romaine pour la Germanie », voulant être le dévot serviteur des Pontifes romains, successeurs de saint Pierre, et leur disciple soumis et obéissant.

Il avait profondément gravé dans son esprit et gardait scrupuleusement ce qu'affirmait Cyprien, ce témoin de l'antique tradition de l'Eglise : « Dieu est un, le Christ est un, l'Eglise est une, et la chaire fondée sur Pierre par la parole du Maître est une » ; ce que prêchait Ambroise, grand docteur de l'Eglise : « Où est Pierre, là est l'Eglise ; où est l'Eglise, là il n'y a pas de mort, mais la vie éternelle » ; ce qu'enseignait enfin le docte Jérôme : « Le saint de l'Eglise dépend de l'autorité du Pontife suprême, et si on ne lui attribue un pouvoir indépendant et souverain, il y aura dans l'Eglise autant de schismes que de prêtres. »

C'est ce que prouve la triste histoire des anciennes discordes, et ce que confirme l'expérience des maux qui en sont sortis. Il ne faut pas eu rappeler le souvenir en ce moment où nous succombons sous d'autres malheurs ou de sanglants massacres ; nous devons tous les déplorer et, si possible, les laisser dans un éternel oubli.

Il importe plutôt de rappeler et de célébrer le souvenir de l'ancienne unité et des rapports intimes qui lièrent Boniface, le premier apôtre de la Germanie, et les Germains eux-mêmes au Siège

apostolique. C'est cette légation qui a été pour les Germains la source de la foi, de la prospérité et de la civilisation.

On pourrait, vous le savez bien, cher Fils et vénérables Frères, en accumuler les preuves en détails dignes d'être rappelés, mais c'est assez et peut-être trop, car la chose est si claire et si connue qu'il n'est pas nécessaire de l'établir par un long discours encombré de preuves.

Si Nous Nous y sommes attardé plus longuement qu'il n'était nécessaire, c'est qu'il Nous a plu de rappeler avec vous ces anciens souvenirs, afin d'y recueillir une consolation pour supporter plus courageusement le présent, fortifiés que nous sommes par l'espérance du prochain rétablissement de cette unité et de cet attachement à l'Eglise dans la *plénitude de la paix et les liens de la charité*.

Il Nous est d'autant plus agréable de Nous y attarder que les exemples et les remarquables vertus de Boniface, votre prédécesseur, et en particulier les rapports d'amitié et d'union que Nous avons voulu célébrer dans cette lettre, Nous les voyons et Nous les admirons réalisés et reproduits en quelque sorte dans votre conduite. Oui, il vit parmi vous, il vit très glorieusement, l'apôtre de votre patrie ; il vit, comme il disait, « le légat de l'Eglise catholique et romaine pour la Germanie » ; il accomplit encore Sa mission par ses prières, ses exemples et le souvenir de ces œuvres, par lesquelles « celui qui est mort parle encore ». Il semble ainsi exhorter et inviter ses peuples à l'unité avec l'Eglise romaine, sûr interprète et héraut de Nôtre-Seigneur et Sauveur Jésus qui recommande surtout aux siens « d'être un ».

Il invite les fidèles disciples de l'Eglise à resserrer plus étroitement les liens de leur piété ; il invite les dissidents à revenir pieusement et avec confiance au sein de l'Eglise Notre Mère, après avoir abandonné les haines anciennes, les rivalités, les préjugés ; il invite tous les fidèles du Christ, anciens et nouveaux, à persévérer dans la conformité de la foi et des sentiments, pour que de cette divine concorde fleurissent la charité divine et la paix de la société.

Qui n'entendrait cette invitation et cette exhortation d'un père ? Qui mépriserait ce paternel avertissement, ces exemples, ces paroles ? Car, pour emprunter à un écrivain ancien, votre compatriote, ses termes si beaux et si bien appropriés, au moment où vous fêtez le centenaire de la mission de Boniface dans votre pays : « Si, d'après l'Apôtre, nous avons eu pour éducateurs les pères de notre chair et si nous les vénérions, à combien plus forte raison obéirons-nous au père des âmes ? Et ce n'est pas seulement Dieu qui est notre Père spirituel, mais aussi tous ceux dont la science et les exemples nous enseignent la vérité et nous incitent à adhérer fortement à la religion. De même qu'Abraham, par sa foi et son obéissance qui sont un exemple pour tous, est appelé le père de tous ceux qui croient au Christ, de même saint Boniface peut être appelé le père des Germains parce qu'il les a engendrés au Christ par sa prédication, les a confirmés par ses exemples, et a offert sa vie pour eux, « leur donnant ainsi la plus grande preuve d'amour qu'il soit possible à l'homme de donner. »

Nous ajoutons cependant, cher Fils et vénérables Frères — ce que -vous savez, d'ailleurs, — que cette étonnante charité de Boniface ne s'est pas limitée à la Germanie, mais qu'elle a embrassé tous les peuples, même ceux qui se haïssaient ; c'est ainsi que, selon l'ordre de la charité, l'apôtre de la Germanie affectionna particulièrement la nation voisine des Francs, dont il fut le prudent

réformateur, et ses compatriotes « issus de la race anglaise », auxquels, « lui, leur frère de race, le légat de l'Eglise universelle et le serviteur du Siège apostolique », confia la propagation de la foi catholique, qui leur avait été annoncée par les légats de saint Grégoire le Grand, pour l'établir chez les Saxons et les peuples de même race, eu leur recommandant de garder précieusement « l'unité et la communion dans la charité ».

Parce que la charité — pour employer les termes de l'écrivain que Nous avons cité plus haut — est la source et la fin de tous les biens, arrêtons-nous y, cher Fils et vénérables Frères. Nous appelons donc de tous Nos vœux le jour où, dans le monde troublé, les droits du Dieu tout-puissant et de l'Eglise, leurs lois, leur culte et leur autorité, seront restaurés, et qu'ainsi la charité chrétienne revivra pour mettre un frein tant aux guerres et aux haines furieuses qu'aux dissensions, schismes et erreurs qui se glissent partout, et pour lier les peuples par un traité plus stable que les pauvres pactes des hommes ; c'est-à-dire, par l'unité de la foi surtout et par les relations ou plutôt l'intimité de l'ancienne union avec le Siège apostolique, qui fût établi par le Christ comme un fondement de sa famille sur la terre et qui fut consacré par les vertus la sagesse, les travaux de tant de saints et par le sang des martyrs, notamment de Boniface. Une fois cet accord dans la foi et cette union des cœurs établis par toute la terre, Nous pourrions employer à bon droit, au sujet de la chrétienté entière, ce que le pape Clément, dans la conscience qu'il avait de la primauté romaine et de l'autorité du Saint-Siège, écrivait aux Corinthiens, dès le premier siècle du christianisme : « Vous Nous causerez une vive joie si, obéissant à ce que Nous vous avons écrit de par le Saint-Esprit, vous laissez de côté l'ardeur illégitime de votre rivalité, comme Nous vous l'écrivions dans Notre exhortation à la paix et à la concorde. »

Puisse l'apôtre et martyr Boniface nous obtenir cela à tous, et surtout aux peuples qui sont- de droit les siens, par l'origine ou par le choix, parachevant dans le ciel ce qu'il ne cessa jamais de rechercher sur la terre : « Tous ceux que Dieu m'a donnés, pendant ma mission, comme auditeurs ou comme disciples, je ne cesse de les inviter et de les pousser à l'obéissance au Siège apostolique. »

En attendant, comme gage d'espoir et de joyeux résultats de vos solennités, Nous vous accordons de grand cœur la Bénédiction Apostolique ; et pour donner encore plus d'importance à cette fête, Nous puisons pour vous dans le sacré trésor de l'Eglise les faveurs suivantes :

- I. N'importe quel jour des mois de juin et juillet prochains, sauf ceux de la Pentecôte, de la Fête-Dieu et des Saints Apôtres Pierre et Paul, dans toutes les églises et oratoires publics ou semi-publics d'Allemagne où l'on fêtera le centenaire, chaque prêtre pourra célébrer la messe du Saint, soit pendant le triduum, soit le jour de la fête.
- II. Le jour de la fête, les évêques pourront donner par eux-mêmes ou par un délégué la Bénédiction papale.
- III. Quiconque visitera les églises d'Allemagne le jour où se célébrera le centenaire pourra gagner chaque fois une indulgence plénière à la manière de la Portioncule.

Donné à Rome, près Saint-Pierre, le 14 mai 1919, de Notre Pontifical la cinquième année.

BENOIT XV, PAPE.

Benoit XV, t. 2, p. 33-51

Source : laportelatine.org/formation/magistere/encyclique-in-hac-tanta-sur-saint-boniface

© La Porte Latine — Fraternité Saint-Pie X, District de France